

« LES FRÊNES » Un nouveau lotissement au coeur de la ville



LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Le mois d'avril rime avec budget. Notre rigueur budgétaire porte ses fruits malgré un contexte des plus défavorables. La commune revient de loin ! comme je l'ai rappelé à mes collègues du conseil municipal, au 31 décembre 2018 la commune disposait sur son compte de trésorerie de **393 084.19 euros** et au 31 décembre 2023 nous avons **1 255 986.43 euros**. Nous pouvons être fiers de notre gestion.

Comme l'ensemble des collectivités locales, notre commune a été durement impactée par l'accélération de l'inflation qui nous a appelé à encore plus de rigueur et de prudence. Même si l'inflation devrait ralentir en 2024 et les dépenses d'énergie diminuer, il est important de noter que les prix du gaz et de l'électricité resteront supérieurs à leur niveau d'avant la crise inflationniste. De leur côté, les charges de personnels continueront d'être impactées par de nombreuses mesures nationales dont certaines ont pour objectif de compenser les effets de l'inflation (revalorisation du point d'indice, hausse du SMIC...).

Le budget primitif 2024 que j'ai proposé au conseil municipal du 11 avril dernier, reste un budget de prévisions qui tient compte de ce contexte difficile tout en restant volontariste. Contrairement aux affirmations de mes opposants, ce n'est pas une boîte à surprise mais l'acte essentiel de notre feuille de route.

Il est axé autour de trois fils conducteurs qui me tiennent à cœur :

- le maintien de la qualité de service public rendu aux Fressennevillois sans accroître la pression fiscale (aucune augmentation des taux d'imposition depuis le début du mandat)
- les investissements pour l'amélioration du cadre de vie, le bien-être des enfants, la rénovation de notre patrimoine laissé trop longtemps à l'abandon par faute de moyens
- un pilotage strict de la section de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre afin de financer l'investissement et limiter l'emprunt que pour des gros projets.

Pour l'année 2024 je fais le pari de bonnes surprises avec l'obtention des subventions nécessaires pour le projet de construction de la cantine scolaire et son annexe ALSH. Bien entendu notre commune ne fait pas exception aux autres communes et pour des investissements lourds il faut emprunter. Il serait imprudent de vider les caisses en puisant dans toutes nos réserves. Il faut toujours garder une poire pour la soif ! Aussi, j'ai proposé un budget avec la prévision d'un emprunt de 200 000 euros qui sera affecté en totalité au projet de la cantine scolaire et réalisé uniquement en cas de besoin. Nous avons une petite capacité à emprunter et j'ai démontré au conseil municipal que nous sommes dans les moyennes nationales au niveau de l'endettement.

En maire responsable des deniers de la commune, vous l'avez compris, il ne s'agit pas d'abuser de l'emprunt sans identifier son utilisation ni de renflouer le compte de trésorerie. Il s'agit de réaliser la construction d'un équipement indispensable pour le bien-être des enfants. Bien entendu, sur le montant nous sommes à l'étape des prévisions et l'appel d'offres pour les travaux sera lancé et suivi comme il se doit.

Les investigations sur **la friche Bricard** vont se poursuivre afin de savoir enfin si le projet du promoteur pourra être réalisé. Sans l'attestation ALLUR et les diagnostics nécessaires nous n'aurons jamais de permis de construire. Il nous faut savoir réellement une bonne fois pour toutes ce que nous pouvons faire de cette friche.

Mais vous le savez tout a un coût ; c'est pourquoi une somme de 38 440 euros a été budgétisée. On peut regretter que les précédentes études n'aient pas été suivies de projet- Toutes les études ont un coût et plus le temps passe, plus on nous en rajoute.

Je veux dans tous les cas vous rassurer « on fait et on paye les études nécessaires mais on adaptera un projet selon les possibilités qui nous seront offertes ».

Pour le moment on reste sur le projet initial et le permis sera déposé dès l'obtention de cette fameuse attestation ALLUR.

Je tiens à remercier mes fidèles collègues qui m'ont renouvelé toute leur confiance en votant le budget que j'ai proposé. L'avenir, je l'espère, démontrera à mes opposants que je n'envoie pas la commune dans le mur et que le travail porte ses fruits. Le budget 2024 a été voté à la majorité avec **1 « abstention »** de DACHEUX Tony et **6 « CONTRE »** de HAUDELIN Maryse, BOCLET Julien, CRAMET Armel, HUMEL Dany, LECUYER Jean-Michel Guy et BEURAIN Sylviane.

Au moment où j'écris ces lignes, les premiers locataires du lotissement « **les Frênes** » ont reçu leurs clefs. Un beau lotissement, de belle qualité, un nouveau quartier qui offre un cadre de vie agréable à nos habitants. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Fressennevillois.

Dans cette attente et restant à votre disposition,

Je vous souhaite une bonne lecture !

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

INFORMATIONS

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEAURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

Changement de locaux pour la bibliothèque qui se situe désormais 11 rue Jules Guesde (ancien cybersite). Elle est ouverte les :

- mardi de 15h30 à 17h00
- jeudi de 17h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 11h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11h30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.
Prochaine permanence le 21 juin 2024.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre.**

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire d'avril à octobre, de façon bimensuelle en novembre et mars et n'est pas assuré de décembre à février.

Il vous est demandé de veiller à les sortir le mercredi soir et à respecter les contenants. L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : les mardis 7, 14, 21 et 28 mai
Bac Verres : le vendredi 24 mai
Bac jaune : les vendredis 3, 17 et 31 mai

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer leur trottoir.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

DÉCHETTERIE

Du 15 avril au 31 octobre 2024, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants

Lundi	13h30 - 18h15
Mardi	13h30 - 18h15
Mercredi	09h00 – 11h45 / 13h30 - 18h15
Jeudi	13h30 - 18h15
Vendredi	09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Samedi	: en continue de 9h00 à 18h15

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur DUPAYS Philippe reçoit en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN le jeudi matin. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06.31.20.64.14 ou le contacter par mail : philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr

REGISTRE ELECTORAL

Le dimanche 9 juin se dérouleront les élections européennes, penser à vous inscrire sur la liste électorale de la commune afin de pouvoir voter. Il faudra prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour cela, plusieurs solutions :

- En mairie jusqu'au 3 mai
- Par internet sur service-public.fr jusqu'au 1^{er} mai

Si vous ne retrouvez pas votre carte d'électeur, vous pouvez demander une attestation d'inscription sur la liste électorale auprès du service élections.

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité !

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : FRIVILLE- ESCARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE, OISEMONT

Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 1^{er} mai : Cabinet de Fressenneville – 06.44.17.33.22

Le 8 mai : Mme Odile Gaillard – 03.22.60.80.31

Le 9 mai : Mme Julie Padé - 06 23 46 42 73

Le 12 mai : Cabinet de Béthencourt -sur-mer – 03.22.30.51.34

Les 19 et 20 mai : Cabinet de Friaucourt – 03.22.60.62.26

Le 26 mai : Mmes Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

Le 2 juin : Cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95

ASTREINTES DU SYNDICAT DES EAUX

DU 26/04 AU 02/05	MANUEL LIEBERT 06.18.39.65.49
DU 03/05 AU 09/05	FABIEN GAUBERT 06.17.81.10.62
DU 10/05 AU 16/05	ANAIS DELAITTRE 06.17.81.00.34
DU 17/05 AU 23/05	MANUEL LIEBERT 06.18.39.65.49
DU 24/05 AU 30/05	FABIEN GAUBERT 06.17.81.10.62
DU 31/05 AU 06/06	ANAIS DELAITTRE 06.17.81.00.34

FESTIVITÉS

- 🚩 **Mercredi 1^{er} mai** : tournoi de foot jeunes à l'extérieur organisé par l'USNF
- 🚩 **Dimanche 5 mai** : foire aux plantes et marché artisanal organisés par le Comité des fêtes
- 🚩 **Mercredi 8 mai** : fête de la victoire + repas MPT organisé par les ACPG
- 🚩 **Dimanche 2 juin** : championnat doublettes stade organisé par le club de Pétanque
- 🚩 **Samedi 8 juin** : concours de pétanque organisé par le Karaté club
- 🚩 **Dimanche 9 juin** : brocante organisée par l'amicale des Sapeurs-pompiers

FOIRE AUX PLANTES

Le comité des fêtes organise le dimanche 5 mai de 8h00 à 18h00 une foire aux plantes et un marché artisanal au lotissement du Mont Blanc (derrière le stade). Animations diverses.

Emplacements gratuits. Réservations au 06.85.34.94.37

Restauration rapide

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 8 MAI

Une cérémonie officielle destinée à commémorer l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 sera organisée, comme chaque année, dans la Commune.

Rassemblement à la Mairie le mercredi 8 mai à 11 heures 30.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi.

BROCANTE

Le dimanche 9 juin de 7h00 à 18h00, l'amicale des sapeurs-pompiers de Fressenneville organise une brocante rue du Chellier (rue de la caserne) et ses alentours rue du 11 novembre, rue Gabriel Péri et chemin d'Eu.

Buvette et restauration sur place.

Prix du mètre linéaire : 2€

Réservation jusqu'au 5 juin au 06.16.18.82.14 ou 06.50.13.58.09

CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Le club des retraités dynamiques organise une sortie à Mont Cassel le mardi de la fête le 25 juin. Renseignements et inscriptions auprès de Madame LEROUX au 06.51.35.47.64

CLUD DE HANDBALL

Le club de Hand organise un concours de pétanque au stade le samedi 22 juin. Jet du but à 14h.

Inscriptions sur place à partir de 13h30, 10€ par équipe.

Restauration et buvette sur place : moules-frites+dessert : 14€ sur réservation au 07.83.61.34.87

Le club organise également le 22 juin un tournoi de hand sur herbe mixte. Ateliers et mini-jeux.

De 10h à 12h : babyhand / U11 / U13 / parents

De 14h à 17h : U15/ U18/ loisirs / séniors

Ouvert à tous. Gratuit

Inscription avant le 17 juin au 06.50.08.33.79.

Soirée moules-frites+dessert : 14€ (à réserver)

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE ANNÉE 2024-2025

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2024, pour les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants nés en 2019 et en 2020 auront lieu en deux temps.
(Précision : l'inscription des enfants nés en 2022 se fera en fonction du nombre de places d'une part et de la propreté de l'enfant d'autre part. La confirmation d'inscription pour ces derniers sera donnée en fin d'année scolaire).

Démarche d'inscription :

1 - À la mairie pour retirer un certificat d'inscription. Merci de bien vouloir vous y rendre avec le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant.

Onze vaccinations sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018, sauf contre-indication médicale reconnue. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manque(nt), une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations. En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle.

2 - À l'école maternelle en appelant au 03.22.30.34.64 le mardi de 16h20 à 17h ou le matin de 11h à 11h30 pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription.

Documents à apporter à l'école : le certificat d'inscription remis par la mairie ainsi que la copie des vaccinations.

LA FIBRE

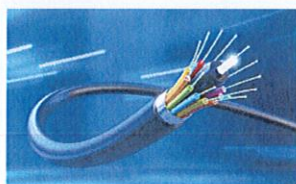
Nous vous informons que ALTITUDE INFRA SOMME organise une permanence opérateurs fibre sur notre commune, dans le cadre de l'opération « Destination 100% fibre », **le mercredi 22 mai 2024 de 14h00 à 18h00 à la Maison pour Tous de Fressenneville.**

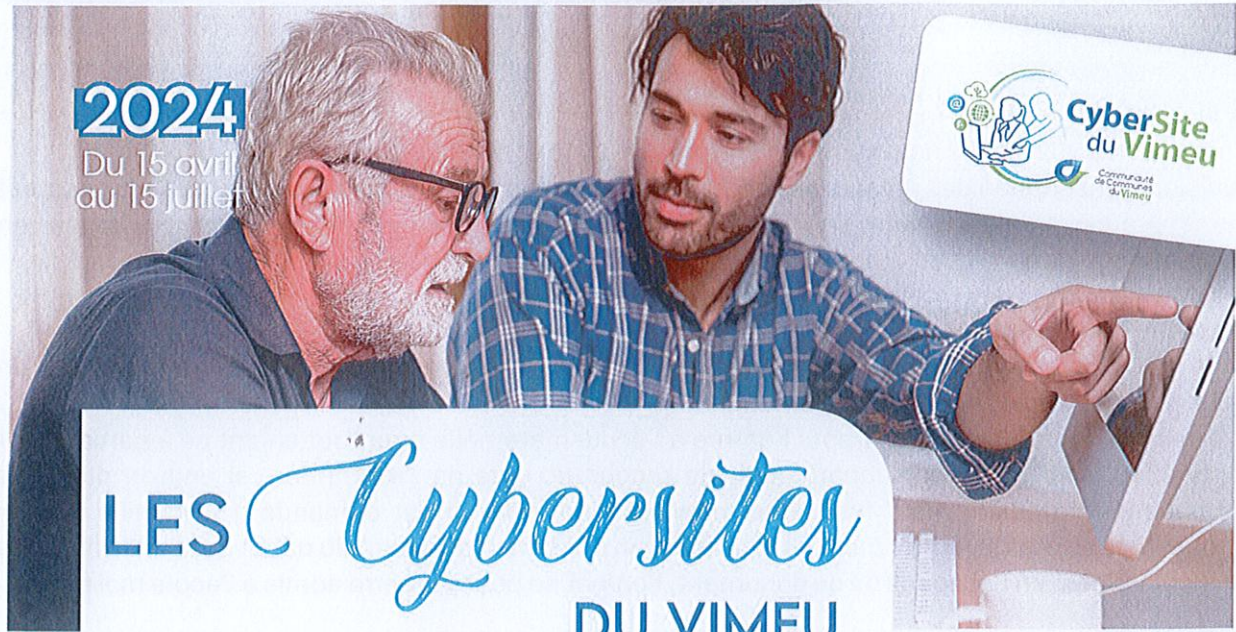
En effet, après presque 7 ans de commercialisation, le taux de raccordement à la fibre sur FRESSENNEVILLE est de 60% (moyenne du territoire 61%). Il reste environ 500 lignes cuivre à migrer sur la fibre, et comme vous le savez la fermeture du réseau cuivre approche à grand pas.

Cette permanence permettra de vous guider, de répondre à vos interrogations, d'anticiper cette échéance afin d'aborder sereinement cette migration technologique.

Des invitations seront envoyées par courrier aux adresses non raccordées. Les RDV seront à prendre sur le site <https://www.somme-fibre.fr/permanences/>

Un jeu concours récompensera un habitant du Vimeu ayant souscrit à la fibre entre le 15 mai et le 15 juin (1 TV connectée SAMSUNG à gagner)





2024
Du 15 avril
au 15 juillet

LES *Cybersites* DU VIMEU

vous accompagnent dans

- l'utilisation d'**outils numériques** et
- la réalisation de **vos démarches e-administratives**



HORAIRES D'OUVERTURE



CYBERSITE DE TOURS-EN-VIMEU

📍 7 rue d'Abbeville

MARDI	15h30 - 17h30
MERCREDI	9h - 12h
VENDREDI	9h - 12h

📞 Contact : Frédéric FILIPOW
03 22 26 50 89 | frederic.filipow@cc-vimeu.fr



CYBERSITE DE FRIVILLE-ESCARBOTIN

📍 170 bis rue du Général Leclerc

MARDI	10h30 - 12h
MERCREDI	9h-12h et 14h-18h30
JEUDI	10h30 - 12h
VENDREDI	9h-12h et 14h-17h30

📞 Contact : Ludivine DELAHAYE
03 22 26 78 91 | ludivine.delahaye@cc-vimeu.fr